

Et voilà, le terrain Beranger est débloqué après 8 ans de blocage par la municipalité Revel... Il aura fallu deux ans à Joseph Segura pour solutionner cette affaire, en trouvant un terrain d'entente avec tout le monde... Épatant surtout qu'Henri Revel fait partie (ou est un ami) de l'association qui se battait pour ce projet! Il y a des choses qui nous dépasse nous, simple citoyen. Tant mieux pour tout le monde!

Bloqué depuis huit ans, le terrain Bérenger va enfin pouvoir être acquis par la collectivité pour y réaliser un projet immobilier d'envergure qui comprendra des logements sociaux et des places de stationnement public supplémentaires pour le quartier de la gare de Saint-Laurent. Un protocole d'accord a en effet été signé en mairie entre le propriétaire Bernard Trouyet, petit-fils de l'ancien maire Léon Bérenger et l'Établissement public foncier régional.

L'EPF-PACA va donc pouvoir bientôt préempter le terrain pour permettre à un promoteur d'y réaliser le projet autorisé par la municipalité.

Bernard Trouyet ne cache pas sa satisfaction, tout comme Paul Sartirioli, le professionnel de l'immobilier qui accompagne la famille Bérenger depuis huit ans dans ce projet. Longtemps bloqué par la municipalité Revel, il vient d'être déverrouillé par le nouveau maire Joseph Segura, deux ans après son arrivée à la tête de la mairie.

Il a finalement été convenu que l'EPF-PACA achèterait le terrain pour 2,4 millions d'euros, un prix conforme à celui fixé par la justice au terme d'une longue bataille de la famille Bérenger. L'Établissement public foncier régional doit conclure « très prochainement » une pro-



Le projet initial de l'architecte Jean-Pierre Beyersdorf pour le promoteur Marignan sera-t-il retenu au final? Il comportait de la verdure non visible sur ce dessin. (Repro N.M.)

messe de vente avec Bernard Trouyet. Sa signature devait même avoir lieu le 29 avril, mais elle a été reportée de quelques semaines.

« Gagnant-gagnant »

« Tous les blocages ont été levés. C'est un accord gagnant-gagnant et l'application d'une des promesses de campagne du maire. On continue petit à petit à débloquent des dossiers qui étaient bloqués depuis des années », se réjouit Thomas Berettoni, adjoint au maire délégué à l'urbanisme. Bernard Trouyet a obtenu

de garder sa villa Emma, comme l'avait promis Joseph Segura, mais aussi qu'il n'y ait pas de servitude de passage près de sa maison, et une petite simplification parcellaire. « L'EPF achète sans condition suspensive », précise Paul Sartirioli. Pas besoin d'attendre la levée de la servitude d'attente de projet qui gelait le terrain pour une durée de cinq ans. Une levée qui devrait de toute façon intervenir en janvier, avant la fin des cinq ans. L'acte de vente doit être signé avant le 30 juin. En contrepartie, la famille Bérenger abandonne

les procédures judiciaires qu'elle avait lancées, notamment devant le tribunal administratif contre le refus du précédent maire de préempter, un refus qui avait bloqué la vente.

Et ensuite? « Les autres propriétaires de l'ilot sont également vendeurs », ajoute Thomas Berettoni. Le projet englobe en effet la totalité du pâté de maisons entre les avenues De Gaulle, Angedero et des Mimosas, et la rue Anfossi, selon le périmètre prévu dans la convention avec l'EPF votée en conseil municipal il y a un an.

Pour réaliser quoi? « Nous allons lancer un appel à projet en fixant un cahier des charges », répond Thomas Berettoni. Le projet comprendra « du logement, dont du logement social, avec des commerces, une zone verte, un parc et un parking souterrain », avait annoncé le maire en conseil municipal en décembre 2014.

40 % de logements sociaux

Plus précisément, 40 % des logements seront sociaux (et pas seulement 30 %). Combien y aura-t-il d'appartements? « Sur l'unité fon-

cière, on peut en faire 90, c'était le projet Vinci sur 5300 m². Le projet Marignan en prévoyait 36 sur 2090 m², celui de Promogim 73 sur 4300 m². Ce sera probablement plus proche des 70 logements, compte tenu de la place intérieure végétalisée », estime Paul Sartirioli, qui travaille sur le projet depuis une dizaine d'années et qui a proposé au maire de lui faire une étude.

Quant au début du chantier, l'expert foncier pense qu'il pourrait intervenir d'ici environ deux ans.

LAURENT QUILICI
lquilici@nicematin.fr